

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 5 627 495
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 130 DE LA RUE RODOLPHE-DUGUAY

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 2 avril 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 9 mètres à 6,5 mètres la marge arrière minimale applicable au bâtiment principal, réduire de 1 mètre à 0,7 mètre la distance minimale entre le bâtiment principal et une remise et réduire de 80 % à 75 % le pourcentage minimal de brique sur le mur latéral droit, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

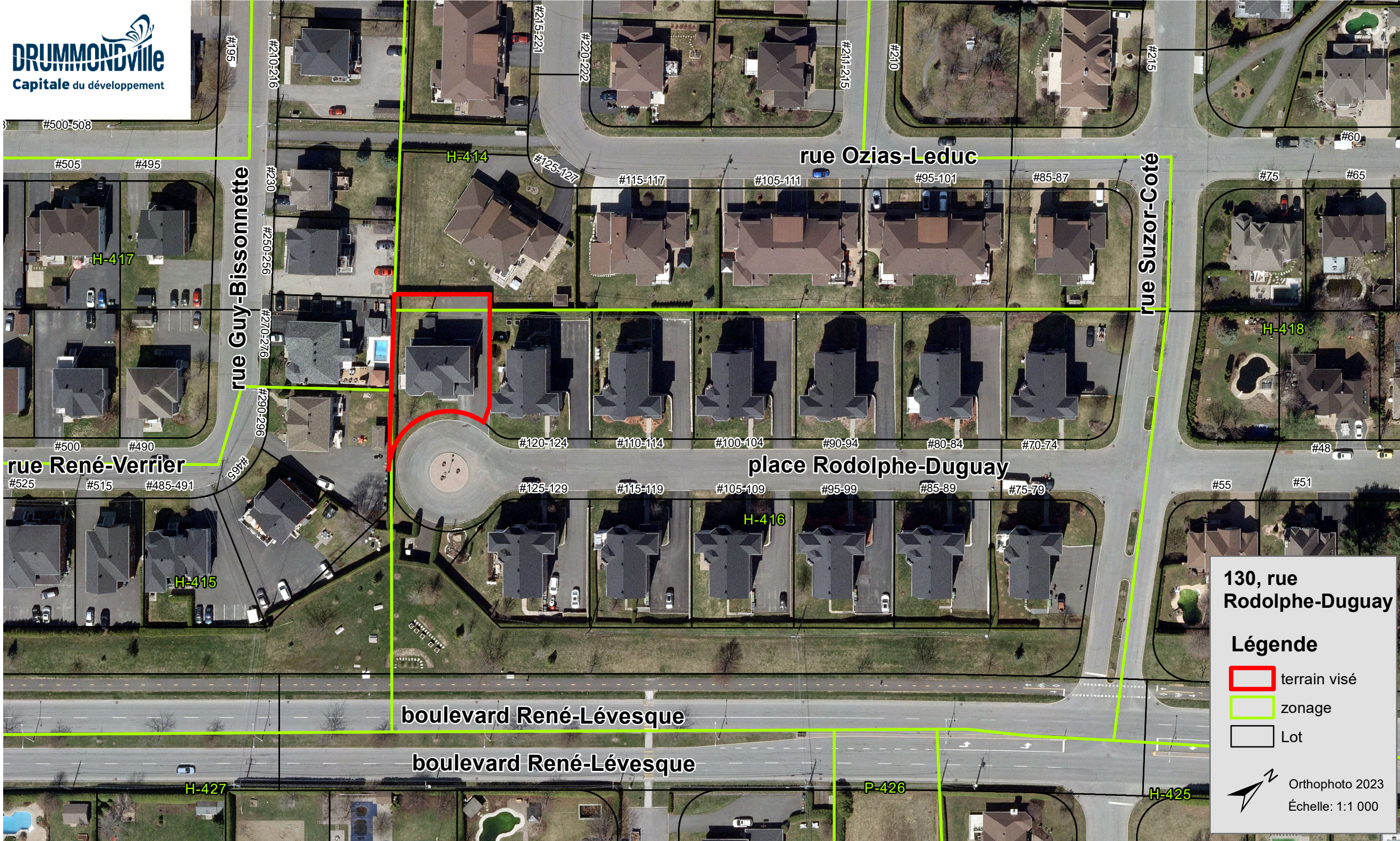
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 2 avril 2024 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 15 mars 2024.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



130, rue Rodolphe-Duguay

Légende

-  terrain visé
-  zonage
-  Lot

 Orthophoto 2023
Échelle: 1:1 000